

# Lettre d'information municipale de Soyons N°21 – Mai 2020 - 1/2

## Le déconfinement à Soyons ... ce qui va changer pour vous à partir du 11 Mai !

### Commerces :



✅ Réouverture possible de tous les commerces. Pour ceux qui rouvriront, respect d'un cahier des charges strict : limitation du nombre de personnes dans le magasin, port du masque grand public (clients et personnel) recommandé ; un commerçant pourra interdire l'entrée dans le magasin aux personnes ne portant pas de masque.

❌ Les cafés, bars et restaurants restent fermés. Leur réouverture sera décidée à la fin de la première phase de déconfinement qui débutera le 2 juin.

### Sport :



✅ Reprise des sports d'extérieur : l'activité sportive individuelle (vélo, course à pied, etc.) sera à nouveau possible au-delà de la limite de 1 km. ⚠️ Les règles de distanciation physique devront continuer à être respectées.

❌ Interdiction des sports d'intérieur, collectifs, de contact, en salles de sport : les sports autres qu'individuels et en plein air restent interdits.

### Vie sociale et activités culturelles :



✅ Ouverture des médiathèques, bibliothèques (dont celle de Soyons) et des petits musées (le musée de Soyons étant sous la compétence de la Communauté de Communes Rhône-Crussol, celle-ci devrait se positionner dans les prochains jours sur sa réouverture ou non).

✅ Seuls les rassemblements de moins de 10 personnes sont autorisés.

✅ Réouverture des cimetières, dont celui de Soyons.

✅ Suivant un principe "de confiance et de responsabilité", il n'y aura ni attestation ni contrôle pour les sorties des personnes âgées mais les visites et les sorties devront "être entourées de précaution".

✅ Les installations communales de Soyons (parcs, terrains de pétanque, tennis, ... ) sont ouverts dans la limite de 10 personnes.

❌ L'utilisation des salles communales de Soyons reste interdite jusqu'au 15 Juillet.

❌ Le nombre de personnes autorisées à assister aux cérémonies funéraires continuera à être limité à 20, même après le 11 mai.

❌ Les lieux de culte resteront ouverts, mais le gouvernement demande aux organisations religieuses de ne pas organiser de cérémonies avant le 2 juin.

❌ En fonction de la situation sanitaire, le gouvernement décidera de la réouverture des cinémas, théâtres, salles de spectacle, à partir du 2 juin. Ils resteront fermés d'ici là.

## Transports



- ✓ Réouverture des transports urbains : les métros, bus et tramways avaient été fortement limités pendant le confinement. Ils devraient conserver une capacité réduite. ⚠ Seul un siège sur deux sera accessible et une limitation des flux doit être mise en place si nécessaire. Aux heures de pointe, les transports pourraient être réservés aux personnes qui travaillent (avec un éventuel contrôle).
- ✓ Circulation des bus scolaires : ⚠ le port du masque sera obligatoire pour les chauffeurs et les collégiens. Seul un siège sur deux sera pourvu.
- ✓ Circulation en taxi et VTC : ⚠ le port du masque sera obligatoire si le véhicule ne dispose pas de protection en plexiglas.
- ✓ Circulation en train : L'offre de trains grandes lignes sera toujours réduite, la réservation sera obligatoire dans tous les trains, TGV ou non.
- ✓ Libre circulation dans un rayon de 100 km à vol d'oiseau (pas besoin d'attestation).
- ✗ Les déplacements de plus de 100 km resteront limités aux motifs professionnels et familiaux impérieux.
- ⚠ Une attestation sera nécessaire pour les déplacements de plus de 100 km.

## Enfance / Éducation



- ✓ Réouverture des crèches : elles accueilleront des groupes de 10 enfants au maximum. ⚠ La priorité serait donnée aux enfants de familles monoparentales, de parents soignants ou enseignants, ou de parents tous deux dans l'impossibilité de télétravailler. ⚠ Les masques seront obligatoires pour les encadrants, et non pour les enfants.
- ✓ Réouverture des écoles primaires : voir autre article dans ce En Bref.
- ✓ Réouverture des collèges à partir du 18 mai : les collèges pourront rouvrir en commençant par les classes de sixième et cinquième. ⚠ Les masques seront obligatoires et fournis aux collégiens qui n'en auraient pas.
- ✗ Pas de réouverture des lycées avant le 2 juin : les lycées professionnels devraient être les premiers à accueillir de nouveau des élèves.

## Réouverture de la Mairie à partir du 11 Mai



L'ouverture au public se fait à nouveau aux horaires habituels : lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h ; mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h. Vous pouvez contacter le secrétariat au 04 75 60 93 12.

## Dotation de Masques de la Région Auvergne Rhône-Alpes



La dotation de masques de la Région Auvergne Rhône-Alpes, annoncée depuis plusieurs semaines, débute dans notre Communauté de Commune Rhône-Crussol. Dans un premier temps, seules les communes de moins de 2 000 habitants ont pu prendre livraison de leur dotation. Soyons (2 300 habitants) devrait faire partie de la prochaine livraison, attendue à partir du 18 mai. Ces masques seront alors distribués à la population soyonnaise.

## Rappel des règles de prévention

L'épidémie que nous vivons n'est malheureusement pas encore terminée. Nous demandons donc à toutes les Soyonnaises et tous les Soyonnais de faire preuve de civisme en continuant à observer les règles de prévention.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Imprimé et mis en page par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique.

En Bref

Soyons  
EnSEMBLE

## Lettre d'information municipale de Soyons N°21 - Mai 2020 - 2/2

Afin de vous accompagner au mieux dans ce déconfinement, nous avons demandé aux Professionnels Soyonnais de nous adresser un message lié à la reprise de leur activité.

Nous diffusons ci-après les informations fournies par ceux qui ont bien voulu nous répondre avant le 8 mai. Nous les remercions vivement de leur coopération.

### McDonald's



Votre Restaurant McDonald's de Soyons a rouvert son drive avec des horaires et une gamme restreinte.

- ◆ Tout est mis en œuvre pour assurer et garantir le respect des gestes barrières et la sécurité de tous ◆
- ◆ Tous nos équipiers sont équipés de masques
- ◆ Ils travaillent en équipe réduite pour éviter les croisements
- ◆ Un marquage précis au sol et une séparation physique les guident pour maintenir la distance de 1 mètre minimum
- ◆ Notre fréquence de lavage des mains a été doublée
- ◆ La fréquence de nettoyage de nos ustensiles et surfaces de cuisine a été encore renforcée
- ◆ Le paiement sans contact est privilégié et les espèces ne sont plus acceptées

Ces nouvelles mesures peuvent affecter notre temps de service. Dans cette phase de redémarrage partiel, nos horaires et notre gamme de produits sont réduits.

La sécurité de nos équipes et de nos clients est notre première priorité.

Merci d'avance pour votre compréhension !

L'équipe de votre restaurant McDonald's de Soyons.

### Valérie Daligand - Thérapie kinésiologie



Je vous accueille de nouveau à partir du 11 mai avec les précautions sanitaires préconisées actuellement. Vous pouvez prendre vos rendez-vous au 06 80 99 63 01.

### Scout Addict



Le magasin est ouvert aux horaires habituels depuis le 5 mai ; la partie atelier sera complètement opérationnelle pour le 11 mai. Contact : 04 69 30 50 60.

### BIO La Vie Claire



En cette période particulière, votre magasin BIO La Vie Claire du Pont des Lômes de Soyons vous accueille du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h30. Un service de drive est également à votre disposition ; pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09.52.51.42.10 ou par mail [drive@soyonsbio.fr](mailto:drive@soyonsbio.fr)

## Valérie VELTER - Naturopathe-Nutritionniste



A partir du 13 mai 2020, seul le cabinet de Naturopathie et de Psycho-énergétique (EFT et Matrix) du centre de soins Georges Clemenceau à Guilhaud Granges pourra ouvrir, avec application des recommandations d'hygiène. Le cabinet de Soyons, au 8 allée des sources, restera fermé jusqu'à la fin de l'épidémie.

Horaires : mercredis et vendredis de 9h à 18h, samedis de 9h à 12h

Conditions particulières : pas d'utilisation de la salle d'attente, ni de croisement des clients. Désinfection entre chaque client des surfaces exposées, lavage des mains (savon + serviettes à usage unique ou gel hydroalcoolique), port du masque obligatoire (praticien et client), aération prolongée de la salle (5 à 10 minutes) avant et après chaque client, avec diffusion d'huiles essentielles pendant 5 minutes au moins, nettoyage et désinfection des toilettes, lavabos, robinets, poignées, rampe... Apporter sa bouteille d'eau, son bloc-notes et son stylo. Et son masque, bien sûr !

Je fais des téléconsultations (téléphone, Skype, WhatsApp...) pour les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer.

## Boulangerie Besson

Véro & Francis  
Boulangerie et Pâtisserie artisanale

A partir du 12 mai, ouverture du mardi au samedi de 6h à 13h30 et de 16h à 19h ; le dimanche de 6h à 13h30. Retour des horaires habituels à partir du 1<sup>er</sup> juin.

## Jardin des Trains Ardéchois



Ouverture à partir du 12 mai, tous les jours de 14h à 18h.

## Réouverture de l'école de Soyons



L'école primaire de Soyons rouvre ses portes en cette période de déconfinement. Les élèves de Grande Section de Maternelle et de Cours Préparatoire vont reprendre le chemin de l'école ce jeudi 14 mai en petit groupe (10 maximum par classe en maternelle et 15 par classe en élémentaire). Les autres niveaux feront leur entrée dans les mêmes conditions de petit groupe le lundi 18 mai. Les services périscolaires accompagnent cette rentrée dans le respect du protocole sanitaire. Les enfants restant chez eux bénéficieront de la continuité pédagogique existant pendant le confinement. Seuls les enfants dont les parents le souhaitent viennent à l'école. Les locaux de l'école et de nos services périscolaires seront désinfectés de façon régulière et journalière selon le protocole sanitaire préconisé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.



## Le port du masque

Dans l'espace public, dans les commerces, au marché, **nous vous demandons de porter un masque** : c'est une question de santé pour vous... mais aussi pour les autres !



Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec du savon ou une solution hydro-alcoolique.



Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



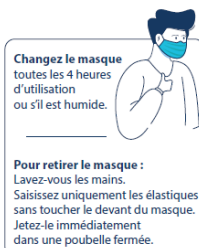
Appuyer sur la partie haute du masque, au niveau du nez, ce qui permet de le rendre hermétique.



Évitez de toucher ou de déplacer le masque.



Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.



Changez le masque toutes les 4 heures d'utilisation ou s'il est humide.

Pour retirer le masque : Lavez-vous les mains. Saisissez uniquement les élastiques sans toucher le devant du masque. Jetez-le immédiatement dans une poubelle fermée.

Un grand merci aux membres de l'association Atelier Créatif de Soyons pour leurs fabrications de près de 500 masques ! Après plusieurs semaines de dur labeur, nos couturières se mettent en repos ... amplement mérité !

